



## Projet Stratégique (PSD)

accord d'accompagnement  
« social »



Emplois / Missions / Avenir  
DGDDI

Lettre  
ouverte

Michel SAPIN  
Ministre des Finances et des Comptes publics  
139, rue de Bercy 75012 – PARIS

Christian ECKERT  
Secrétaire d'Etat au Budget,  
139, rue de Bercy 75012 – PARIS

Paris, le 12 février 2015

## Pourquoi nous ne signerons pas

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Par une lettre cosignée par le Secrétaire Général de Bercy et la directrice générale des Douanes, on nous enjoint de bien vouloir nous prononcer sur le projet d'accord social et financier pour les agents des Douanes qui subiront les effets du projet stratégique de la Douane (PSD).

Bercy fait de cet accord, à peu de choses près, le seul écho réel, au mouvement social des Douanes et veut ainsi mettre le point final à ce conflit qui dure depuis deux ans.

Pour nous, une telle issue ne peut constituer un épilogue décent, tant par égard pour les agents que pour les missions douanières. Notre objectif est et demeure la construction d'un autre avenir pour la DGDDI, différent de celui qui découlerait des orientations du PSD.

Que l'on ne nous parle surtout pas de position de fermeture ou d'une impossibilité, pour nous, d'entrer dans la sphère de la concertation. Ce serait un mauvais procès.

Car le refus de la négociation fut du côté du Ministère. En effet, le pseudo cycle de Bercy ne fut qu'une laborieuse parodie. On a simplement voulu essayer de nous convaincre du bien-fondé du PSD. Pas une seule virgule du projet n'était susceptible d'évoluer dans ce cadre. Prétendre le contraire serait un mensonge grossier et même une insulte faite aux agents.

De ce point de vue, la notion de dialogue social fut très largement une simple posture, ce que nous regrettons profondément.

Nous voilà maintenant face à une forme de chantage : « *apposez votre paraphe afin de cocher la case « concertation sociale réussie »*, *en échange les « condamnés » auront quelques fifrelins de plus* ».

Il y a notamment 5000 euros d'écart entre les versions avec et sans accord, soit 13,69 € par jour de l'année, de différentiel pour faire bouger la résidence familiale - avec conjoint(e) et enfant(s) - de plus de 70 km (avec signature de l'accord) ou de 90 km (sans cette dernière). Tout est dit ou presque...

Nous soulignons ici le fait que c'est un bien piètre contenu donné à la notion de partenaires sociaux. : devenir une simple caisse de résonance des choix ministériels, alors que, dans ce dossier, les inflexions de ligne générale (malheureusement très insuffisantes) ont été obtenues par la mobilisation des agents et non par quelque obscure médiation syndicale. Faire du « decorum » social n'est en tout cas pas notre vision de l'action syndicale.

Contrairement à quelques supputations habituelles, la signature d'un accord pour l'accompagnement des restructurations n'était pas un tabou pour nous. C'est le comportement du Ministère depuis la manifestation du 20 mars 2014 qui a abouti à l'état de fait d'aujourd'hui.

Si le Ministère avait voulu montrer plus de grandeur, il aurait pris ses responsabilités et édicté ces quelques mesures complémentaires sous sa seule autorité.

Si'il avait vraiment souhaité avoir une réelle ambition pour cette administration, il n'aurait pas poursuivi cette politique et validé les orientations du PSD tel qu'il existe.

Nous n'avons d'autre choix que de continuer à combattre résolument ce processus de déstructuration. En effet, chacun sait que les fondements généraux de ces projets, en plus de leurs effets immédiats, condamnent vraisemblablement la DGDDI à moyen terme.

Pour l'ensemble des raisons développées ci-dessus, il nous est rigoureusement impossible de signer cet accord dit « social ».

C'est d'une autre réponse dont a besoin l'administration des Douanes, ses missions et ses agents. L'heure est donc à la poursuite du combat et non à la célébration de quelques miettes.

Ne doutez pas une seule minute que l'opposition demeure profonde pour la quasi-totalité des personnels, signal dont il serait bon de tenir (enfin) compte.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de notre parfaite considération.

Les co-secrétaires généraux,



Philippe BOCK



Elie LAMBERT